

VILLE DE LAXOU

**CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2020
qui se tiendra exceptionnellement
au Centre Intercommunal de Laxou Maxéville
Salle des Spectacles**

ORDRE DU JOUR

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance du 4 novembre 2020
- Compte-rendu des décisions du Maire

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Q1 - INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL
Rapporteur : Laurent GARCIA
- Q2 - MODIFICATION DE LA DÉSIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES SPÉCIALISÉES
Rapporteur : Laurent GARCIA

EMPLOI

- Q3 - SIGNATURE CHARTE D'ENGAGEMENT POUR L'EMPLOI ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE DANS LES QUARTIERS
Rapporteurs : Alain VIGNE, Jean-Pierre EHRENFELD

POLICE MUNICIPALE

- Q4 - AVENANT N°2 DU CONTRAT LOCAL DE SÉCURITÉ
Rapporteur : Marc BORÉ
- Q5 - AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE RATTACHEMENT AU CENTRE DE SUPERVISION URBAIN
Rapporteur : Marc BORÉ

SANTÉ - SOCIAL

- Q6 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU TÉLÉTHON
Rapporteur : Alain VIGNE

COMMUNICATIONS

CONSEIL MÉTROPOLITAIN du 12 novembre 2020

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-215403049-20201218-1206-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2020

Séance Ordinaire du 18 décembre 2020

DEPARTEMENT :
MEURTHE-ET-MOSELLE

ARRONDISSEMENT :
NANCY

CANTON :
LAXOU

L'an deux mille vingt, le dix-huit décembre, le Conseil Municipal de la Commune de LAXOU étant assemblé en session ordinaire, au Centre Intercommunal de Laxou Maxéville, salle des Spectacles, après convocation légale, sous la présidence de Laurent GARCIA, Maire

NOMBRE DE

- Conseillers en exercice : 33
- Présents : 27
- Nombre de votants : 31
- Abstention : 00
- Procurations : 04
- Absents : 02

Etaient Présents :

Laurent GARCIA, Jean-Pierre EHRENFELD, Anne-Mathilde COSTANTINI, Alain VIGNE, Abdelkarim QRIBI, Isabelle ARCEDIANO, Claire VASSEUR OUKAZI, David GARLAND, Marc BORÉ, Nathalie JACQUOT, Nathalie PINET, Sébastien ABADA, Ève-Marie GALLOT, Matthieu EHLINGER, Annie HENRARD, Christian PERCONTE-DUPLAIN, Geneviève PIERSON, Marion HOUSSEAUX, Cheikh Mbacké MBOW, Maurice HUGUIN, Marie-José BALTHAZARD, Isabelle LANGOVISTH, Pierre BAUMANN, Naïma BOUGUERIOUNE, Guilaine GIRARD, Didier MAINARD, Pierre CANTUS

Objet :

**1 - INSTALLATION D'UN
NOUVEAU CONSEILLER
MUNICIPAL**

Procurations :

Alexandra PETITJEAN-MONNIN ayant donné procuration à Laurent GARCIA
Ilan LAVOT ayant donné procuration à Marion HOUSSEAUX
Jeannine LHOMMÉE ayant donné procuration à Nathalie JACQUOT
Claudine BAILLET BARDEAU ayant donné procuration à Didier MAINARD

Absents :

Laurence WIESER, Samba FALL

Secrétaire de séance : Nathalie PINET

Rapporteur : Laurent GARCIA

Exposé des motifs :

Monsieur le Maire rappelle que Monsieur Patrice FELTIN, conseiller municipal élu sur la liste "VIVONS LAXOU", est décédé le 17 novembre 2020.

Conformément à l'article L 270 du Code Electoral, le candidat venant sur la liste après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu de cette même liste, dont le siège devient vacant.

Madame Isabelle LANGOVISTH a donc accepté les fonctions de conseillère municipale par courrier du 20 novembre 2020. Madame Isabelle LANGOVISTH a été convoquée à la présente séance.

Délibération :

Le Conseil Municipal :

- installe Madame Isabelle LANGOVISTH dans ses fonctions de conseillère municipale

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Extrait certifié conforme au Registre des Délibérations.



Le Maire,
Laurent GARCIA

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Laurent Garcia", written over the official stamp.

Séance Ordinaire du 18 décembre 2020

DEPARTEMENT :
MEURTHE-ET-MOSELLE

ARRONDISSEMENT :
NANCY

CANTON :
LAXOU

L'an deux mille vingt, le dix-huit décembre, le Conseil Municipal de la Commune de LAXOU étant assemblé en session ordinaire, au Centre Intercommunal de Laxou Maxéville, salle des Spectacles, après convocation légale, sous la présidence de Laurent GARCIA, Maire

NOMBRE DE

- Conseillers en exercice : 33
- Présents : 27
- Nombre de votants : 31
- Abstention : 00
- Procurations : 04
- Absents : 02

Etaient Présents :

Laurent GARCIA, Jean-Pierre EHRENFELD, Anne-Mathilde COSTANTINI, Alain VIGNE, Abdelkarim QRIBI, Isabelle ARCEDIANO, Claire VASSEUR OUKAZI, David GARLAND, Marc BORÉ, Nathalie JACQUOT, Nathalie PINET, Sébastien ABADA, Ève-Marie GALLOT, Matthieu EHLINGER, Annie HENRARD, Christian PERCONTE-DUPLAIN, Geneviève PIERSON, Marion HOUSSEAU, Cheikh Mbacké MBOW, Maurice HUGUIN, Marie-José BALTHAZARD, Isabelle LANGOVISTH, Pierre BAUMANN, Naïma BOUGUERIOUNE, Guilaine GIRARD, Didier MAINARD, Pierre CANTUS

Objet :

**2 - MODIFICATION DE LA
DÉSIGNATION DES
MEMBRES DES
COMMISSIONS
COMMUNALES
SPÉCIALISÉES**

Procurations :

Alexandra PETITJEAN-MONNIN ayant donné procuration à Laurent GARCIA
Ilan LAVOT ayant donné procuration à Marion HOUSSEAU
Jeannine LHOMMÉE ayant donné procuration à Nathalie JACQUOT
Claudine BAILLET BARDEAU ayant donné procuration à Didier MAINARD

Absents :

Laurence WIESER, Samba FALL

Secrétaire de séance : Nathalie PINET

Rapporteur : Laurent GARCIA

Exposé des motifs :

Pour faire suite au décès de Monsieur Patrice FELTIN et à l'installation de Madame LANGOVISTH en tant que conseillère municipale, il convient de modifier la composition des commissions communales spécialisées créés lors du conseil municipal du 16 juillet 2020.

Délibération :

Le Conseil Municipal :

- **MODIFIE** la composition des commissions communales spécialisées comme suit :

1 Commission FINANCES-BUDGET

VP Anne-Mathilde COSTANTINI, David GARLAND, Marion HOUSSEAU, Eve-Marie GALLOT, Maurice HUGUIN, Ilan LAVOT, Samba FALL, Laurence WIESER

2 Commission URBANISME-ECOLOGIE

VP Anne-Mathilde COSTANTINI, Eve-Marie GALLOT, Matthieu EHLINGER, Pierre CANTUS

3 Commission ENVIRONNEMENT

VP David GARLAND, Annie HENRARD, Nathalie PINET, Laurence WIESER

4 Commission TRAVAUX MAITRISER de L'ENERGIE SECURITE DES BATIMENTS PLAN COMMUNAL

VP Jean-Pierre EHRENFELD, Eve-Marie GALLOT, Marc BORÉ, Pierre CANTUS

5 Commission JEUNESSE CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS ET DE JEUNES

VP Ilan LAVOT, Claire VASSEUR, Marion HOUSSEAU, Claudine BAILLET BARDEAU

6 Commission SCOLAIRE PERISCOLAIRE

VP Claire VASSEUR, Marion HOUSSEAU, Christian PERCONTE, Claudine BAILLET BARDEAU

7 Commission PETITE ENFANCE

VP Ilan LAVOT, Geneviève PIERSON, Marie-José BALTHAZARD, Claudine BAILLET BARDEAU

8 Commission SPORT

VP Isabelle ARCEDIANO, Karim QRIBI, Matthieu EHLINGER, Guilaine GIRARD

9 Commission VIE ASSOCIATIVE FETES et CEREMONIE

VP Ilan LAVOT, Isabelle LANGOVISTH, Matthieu EHLINGER, Pierre BAUMANN

10 Commission CULTURE

VP David GARLAND, Christian PERCONTE, Nathalie PINET, Naïma BOUGUERIOUNE

11 Commission COHESION SOCIALE

VP Alain VIGNE, Jeannine LHOMMEE, Nathalie JACQUOT, Naïma BOUGUERIOUNE

12 Commission EMPLOI

VP Jean-Pierre EHRENFELD, Cheikh MBOW, Matthieu EHLINGER, Samba FALL

13 Commission SANTE HANDICAP

VP Alain VIGNE, Jeannine LHOMMEE, Sébastien ABADA, Didier MAINARD

14 Commission SENIORS

VP Alexandra PETITJEAN MONNIN, Geneviève PIERSON, Annie HENRARD, Didier MAINARD

15 Commission ENTREPRISES – COMMERCE - ARTISANAT -

Jean-Pierre EHRENFELD, Nathalie PINET, Nathalie JACQUOT, Guilaine GIRARD

16 Commission COMMUNICATION PROMOTION de la VILLE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

VP Alexandra PETITJEAN MONNIN, Cheikh MBOW, Matthieu EHLINGER, Laurence WIESER

17 Commission RENOVATION URBAINE du CHAMP-LE-BOEUF

VP Alain VIGNE, Cheikh MBOW, Christian PERCONTE, Naïma BOUGUERIOUNE

18 Commission RENOVATION URBAINE des PROVINCES

VP Karim QRIBI, Isabelle LANGOVISTH, Matthieu EHLINGER, Naïma BOUGUERIOUNE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Extrait certifié conforme au Registre des Délibérations.



Le Maire,
Laurent GARCIA

COMMUNE DE LAXOU

EXTRAIT DU REGISTRE
des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 18 décembre 2020



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-215403049-20201218-1208-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2020

DEPARTEMENT :
MEURTHE-ET-MOSELLE

ARRONDISSEMENT :
NANCY

CANTON :
LAXOU

L'an deux mille vingt, le dix-huit décembre, le Conseil Municipal de la Commune de LAXOU étant assemblé en session ordinaire, au Centre Intercommunal de Laxou Maxéville, salle des Spectacles, après convocation légale, sous la présidence de Laurent GARCIA, Maire

NOMBRE DE

- Conseillers en exercice : 33
- Présents : 28
- Nombre de votants : 33
- Abstention : 00
- Procurations : 05

Etaient Présents :

Laurent GARCIA, Jean-Pierre EHRENFELD, Anne-Mathilde COSTANTINI, Alain VIGNE, Abdelkarim QRIBI, Isabelle ARCEDIANO, Claire VASSEUR OUKAZI, David GARLAND, Marc BORÉ, Nathalie JACQUOT, Nathalie PINET, Sébastien ABADA, Ève-Marie GALLOT, Matthieu EHLINGER, Annie HENRARD, Christian PERCONTE-DUPLAIN, Geneviève PIERSON, Marion HOUSSEAU, Cheikh Mbacké MBOW, Maurice HUGUIN, Marie-José BALTHAZARD, Isabelle LANGOVISTH, Laurence WIESER, Pierre BAUMANN, Naïma BOUGUERIOUNE, Guilaine GIRARD, Didier MAINARD, Pierre CANTUS

Objet :

**3 - SIGNATURE CHARTE
D'ENGAGEMENT POUR
L'EMPLOI ET L'INSERTION
PROFESSIONNELLE DANS
LES QUARTIERS**

Procurations :

Alexandra PETITJEAN-MONNIN ayant donné procuration à Laurent GARCIA
Ilan LAVOT ayant donné procuration à Marion HOUSSEAU
Jeannine LHOMMÉE ayant donné procuration à Nathalie JACQUOT
Samba FALL ayant donné procuration à Laurence WIESER
Claudine BAILLET BARDEAU ayant donné procuration à Didier MAINARD

Secrétaire de séance : Nathalie PINET

Rapporteurs : Alain VIGNE, Jean-Pierre EHRENFELD

Exposé des motifs :

Les démarches d'insertion sont au cœur des politiques de cohésion sociale et urbaine du Grand Nancy. En effet, dès 2004, la Communauté urbaine du Grand Nancy, devenue Métropole en juillet 2016, a initié une démarche volontariste en faveur de l'emploi en faisant de la commande publique un levier supplémentaire pour favoriser l'insertion des personnes les plus éloignées du monde du travail de son territoire dont ceux domiciliés dans les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV).

Le Projet de Rénovation Urbaine (PRU) 2004-2016 du Grand Nancy a été l'occasion de développer cette dynamique par la déclinaison de la charte nationale d'insertion initiée par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) en une charte locale dénommée « charte d'engagement pour l'emploi et l'insertion professionnelle » faisant du Grand Nancy un territoire pionnier en la matière.

La mise en œuvre a été confiée par la Métropole du Grand Nancy à la Maison de l'emploi et se traduit par :

- un taux des heures travaillées réservées prioritairement aux habitants des quartiers de la Politique de la Ville porté volontairement à 7 % sur le Grand Nancy, dépassant celui de 5 % exigé par la charte nationale d'insertion, - un effet mobilisateur sur d'autres partenaires puisqu'en 2020, on compte 66 donneurs d'ordre inscrivant des clauses sociales dans leurs marchés, en s'appuyant sur l'expertise de

la Maison de l'Emploi du Grand Nancy pour répondre aux attentes et aux espoirs de personnes à la recherche d'un emploi,

- l'intégration dans le dispositif surcharges foncières et dans le cadre des aides à la pierre.

Bien au-delà des objectifs fixés par l'ANRU, le développement de la clause d'insertion professionnelle sur le territoire du Grand Nancy a permis de lutter collectivement contre le chômage.

Depuis 2006, 1 698 224 heures ont été réalisées, permettant à plus de 2 520 personnes en difficultés de retrouver un emploi.

Au 30 septembre 2020, 541 264 heures d'insertion dans le cadre des marchés du PRU concernaient 1 050 demandeurs d'emploi.

Dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU), la nouvelle charte nationale d'insertion 2014-2024 intègre également des exigences d'insertion professionnelle. Elle rappelle que « le règlement général de l'ANRU stipule qu'un projet faisant appel aux concours financiers de l'Agence doit se conformer à la présente charte d'insertion ». Cette charte impose aux donneurs d'ordre bénéficiant du concours financier de l'ANRU d'inscrire dans leurs marchés une clause d'insertion professionnelle en lien avec leurs politiques d'achat socialement responsable.

Elle oblige la Métropole du Grand Nancy, copilote du Contrat de ville et porteuse d'un Nouveau Programme de Renouveau Urbain (NPRU) multisites, sur 3 quartiers (le Plateau de Haye à Nancy et Maxéville, les Provinces à Laxou, les Nations-Haussonville à Vandoeuvre et Nancy), à la décliner au niveau local.

Fort de bilan de la première charte, la Métropole du Grand Nancy poursuit le développement des clauses d'insertion, en s'appuyant sur les projets liés au Nouveau Programme de Renouveau Urbain (NPRU), à l'ensemble de sa commande publique et s'attache à favoriser l'engagement des différents partenaires du territoire. Ces clauses s'inscrivent dans une politique globale d'accès à l'emploi et à la formation des personnes éloignées de l'emploi, notamment des habitants des quartiers prioritaires. C'est une action du programme porté par le contrat de ville du Grand Nancy 2015-2022 dont un des enjeux majeurs est l'Emploi et le développement économique.

En alliant les volets urbain et humain, l'insertion et le développement économique, les clauses sont des outils reconnus et constituant l'occasion de construire des parcours vers l'emploi pour les habitants qui en sont éloignés.

Les objectifs sont :

- permettre l'accès à l'emploi durable des habitants de l'agglomération, en particulier ceux des quartiers prioritaires,
- favoriser l'achat socialement responsable en s'appuyant sur les différents outils juridiques inscrits dans le code de la Commande Publique,
- augmenter la participation de femmes en insertion en diversifiant les types de marchés contenant des clauses sociales,
- renforcer les dispositifs d'accompagnement des personnes, contribuer à leur intégration et à leur maintien dans l'emploi par une coopération entre la Maison de l'Emploi du Grand Nancy, le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), la Mission Locale, les structures d'insertion, les organisations professionnelles, le Service Public de l'Emploi et les collectivités locales et les entreprises,
- communiquer sur les opportunités d'emplois ou de formations qualifiantes liées aux marchés publics locaux.

Délibération :

Le Conseil Municipal :

- approuve la charte métropolitaine d'engagements pour l'Emploi et l'Insertion, répondant aux obligations d'insertion dans le cadre du NPRU et constituant une des actions du contrat de ville 2015-2022 conclu entre la Métropole, les communes, l'Etat et les partenaires,
- autorise le Maire ou son représentant à la signer, ainsi que tous les documents s'y rapportant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Extrait certifié conforme au Registre des Délibérations.



Le Maire,
Laurent GARCIA

COMMUNE DE LAXOU



EXTRAIT DU REGISTRE
des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 18 décembre 2020

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-215403049-20201218-1209-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2020

DEPARTEMENT :
MEURTHE-ET-MOSELLE

ARRONDISSEMENT :
NANCY

CANTON :
LAXOU

L'an deux mille vingt, le dix-huit décembre, le Conseil Municipal de la Commune de LAXOU étant assemblé en session ordinaire, au Centre Intercommunal de Laxou Maxéville, salle des Spectacles, après convocation légale, sous la présidence de Laurent GARCIA, Maire

NOMBRE DE

- Conseillers en exercice : 33
- Présents : 28
- Nombre de votants : 33
- Abstention : 00
- Procurations : 05

Etaient Présents :

Laurent GARCIA, Jean-Pierre EHRENFELD, Anne-Mathilde COSTANTINI, Alain VIGNE, Abdelkarim QRIBI, Isabelle ARCEDIANO, Claire VASSEUR OUKAZI, David GARLAND, Marc BORÉ, Nathalie JACQUOT, Nathalie PINET, Sébastien ABADA, Ève-Marie GALLOT, Matthieu EHLINGER, Annie HENRARD, Christian PERCONTE-DUPLAIN, Geneviève PIERSON, Marion HOUSSEAUX, Cheikh Mbacké MBOW, Maurice HUGUIN, Marie-José BALTHAZARD, Isabelle LANGOVISTH, Laurence WIESER, Pierre BAUMANN, Naïma BOUGUERIOUNE, Guilaine GIRARD, Didier MAINARD, Pierre CANTUS

Objet :

**4 - AVENANT N°2 DU
CONTRAT LOCAL DE
SÉCURITÉ**

Procurations :

Alexandra PETITJEAN-MONNIN ayant donné procuration à Laurent GARCIA
Ilan LAVOT ayant donné procuration à Marion HOUSSEAUX
Jeannine LHOMMÉE ayant donné procuration à Nathalie JACQUOT
Samba FALL ayant donné procuration à Laurence WIESER
Claudine BAILLET BARDEAU ayant donné procuration à Didier MAINARD

Secrétaire de séance : Nathalie PINET

Rapporteur : Marc BORÉ

Exposé des motifs :

Le Contrat Local de Sécurité (C.L.S.) du Grand Nancy pour la période 2013 à 2018 a été approuvé par délibération du 5 juillet 2013.

Le rôle du C.L.S. n'est pas de répondre à l'ensemble des enjeux de sûreté. Il ne se fixe pas pour objectif de traiter de la grande délinquance où l'Etat est seul compétent. Il s'inscrit dans le principe éternisé par la loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance, de la nécessaire complémentarité des acteurs dans la lutte contre la délinquance.

Ses objectifs sont doubles :

- Permettre, avec les moyens existants et leur mise en synergie, une meilleure coordination entre les différents acteurs, et éventuellement la mise en place de moyens supplémentaires,
- Accroître l'efficacité de la réponse publique en matière de délinquance et faire baisser le sentiment d'insécurité.

Quatre principaux axes constituent l'architecture du C.L.S., dans sa volonté d'être au plus proche des réalités délinquantes qui s'exercent dans le Grand Nancy :

- Préservation du cadre de vie et protection des espaces,
- Prévention des comportements à risques dans l'espace public,
- Cohérence d'intervention dans le domaine de la prévention sociale,
- Maintien de la dynamique partenariale.

La gouvernance du C.L.S. (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, Comité Prévention Sécurité des Maires, Groupe Local de Traitement de la Délinquance...) permet de développer une dynamique partenariale dans le respect des compétences de chacun et de mettre en œuvre une démarche concrète pour contribuer à résoudre sur notre territoire les problèmes de sécurité dits de « proximité ».

Au regard de cette dynamique partenariale satisfaisante et après avis favorable du Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (C.I.P.D.R.), il avait été proposé lors du conseil métropolitain du 28 juin 2019, de proroger le C.L.S. jusqu'au 31 décembre 2020, notamment afin de permettre aux nouveaux élus et acteurs institutionnels de définir et d'élaborer ensemble le futur C.L.S., au regard des problématiques, des dispositions réglementaires en vigueur et des enjeux pour notre territoire.

En raison de la crise sanitaire provoquée par l'épidémie de Covid-19 et de ses conséquences, le C.L.S. est de nouveau prorogé jusqu'au 31 décembre 2021.

Délibération :

En conséquence, Le Conseil Municipal :

- approuve l'avenant n° 2 au Contrat Local de Sécurité, qui proroge la durée de ce document-cadre jusqu'au 31 décembre 2021, et qui précise la liste des signataires du C.L.S.,
- autorise le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 2 au Contrat Local de Sécurité, ainsi que toutes les pièces relatives à ce dossier, et les éventuels avenants jusqu'au 31 décembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Extrait certifié conforme au Registre des Délibérations.



Le Maire,
Laurent GARCIA

Séance Ordinaire du 18 décembre 2020

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-215403049-20201218-1210-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/12/2020

DEPARTEMENT :
MEURTHE-ET-MOSELLE

ARRONDISSEMENT :
NANCY

CANTON :
LAXOU

L'an deux mille vingt, le dix-huit décembre, le Conseil Municipal de la Commune de LAXOU étant assemblé en session ordinaire, au Centre Intercommunal de Laxou Maxéville, salle des Spectacles, après convocation légale, sous la présidence de Laurent GARCIA, Maire

NOMBRE DE

- Conseillers en exercice : 33
- Présents : 28
- Nombre de votants : 33
- Abstention : 00
- Procurations : 05

Etaient Présents :

Laurent GARCIA, Jean-Pierre EHRENFELD, Anne-Mathilde COSTANTINI, Alain VIGNE, Abdelkarim QRIBI, Isabelle ARCEDIANO, Claire VASSEUR OUKAZI, David GARLAND, Marc BORÉ, Nathalie JACQUOT, Nathalie PINET, Sébastien ABADA, Ève-Marie GALLOT, Matthieu EHLINGER, Annie HENRARD, Christian PERCONTE-DUPLAIN, Geneviève PIERSON, Marion HOUSSEAU, Cheikh Mbacké MBOW, Maurice HUGUIN, Marie-José BALTHAZARD, Isabelle LANGOVISTH, Laurence WIESER, Pierre BAUMANN, Naïma BOUGUERIOUNE, Guilaine GIRARD, Didier MAINARD, Pierre CANTUS

Objet :

**5 - AVENANT N°1 A LA
CONVENTION DE
RATTACHEMENT AU
CENTRE DE SUPERVISION
URBAIN**

Procurations :

Alexandra PETITJEAN-MONNIN ayant donné procuration à Laurent GARCIA
Ilan LAVOT ayant donné procuration à Marion HOUSSEAU
Jeannine LHOMMÉE ayant donné procuration à Nathalie JACQUOT
Samba FALL ayant donné procuration à Laurence WIESER
Claudine BAILLET BARDEAU ayant donné procuration à Didier MAINARD

Secrétaire de séance : Nathalie PINET

Rapporteur : Marc BORÉ

Exposé des motifs :

Conformément aux dispositions des articles L5211-59 du CGCT, L132-13 et 14 du code de la sécurité intérieure, la Métropole du Grand Nancy, qui exerce la compétence relative aux dispositifs locaux de prévention de la délinquance, dispose depuis le 15 juillet 2019 d'un Centre de Supervision Urbain (CSU) qui permet d'exploiter sur son territoire les caméras de vidéoprotection qui y sont rattachées, 24h/24 et 7j/7, en partenariat avec les communes adhérentes, l'Etat et l'ensemble des forces de l'ordre.

Le CSU est un service commun autorisé par la loi du 16 décembre 2010, par lequel la Métropole fournit aux communes signataires ce service de vidéoprotection en échange d'une contrepartie financière.

La convention de rattachement au CSU a été approuvée lors du Conseil métropolitain du 14 décembre 2018 et elle est signée entre la Métropole et chacune des communes qui adhère à ce service commun.

La convention de rattachement dispose notamment que chaque membre adhère au CSU par délibération de l'assemblée délibérante ou toute autre instance l'approuvant.

Le CSU exploite sur le territoire des communes adhérentes les caméras de vidéoprotection que chacune a souhaité y rattacher.

Afin de ne pas faire supporter aux communes concernées les conséquences financières de la montée en charge progressive du CSU et des caméras de sécurité qui y sont exploitées, il est proposé de prendre cet avenant, relatif aux exercices 2019 et 2020, qui indique que contrairement aux dispositions de la convention de rattachement, la somme demandée aux communes pour chacune des années 2019 et 2020 est 1 800 € / caméra (à proratiser au regard de l'exploitation réelle au CSU sur ces exercices). Il s'agit de l'estimation annuelle par caméra qui avait été indiquée aux communes avant l'ouverture du CSU.

Pour 2019 et 2020, la Métropole prend à sa charge la différence, tout en s'acquittant déjà du tiers des dépenses de fonctionnement, comme en dispose la convention de rattachement au CSU.

L'année 2020 est également concernée car, en raison de la crise COVID 19, un retard est constaté dans l'installation et/ou le rattachement de nouvelles caméras au CSU.

Délibération :

En conséquence, Le Conseil Municipal :

- approuve l'avenant n° 1 à la convention de rattachement au CSU, qui modifie la participation financière de la ville de LAXOU aux dépenses de fonctionnement du CSU pour les années 2019 et 2020, pour les caméras exploitées sur ces deux exercices,
- autorise le Maire ou son représentant à signer l'avenant n° 1 à la convention de rattachement au CSU, ainsi que toutes les pièces relatives à ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Extrait certifié conforme au Registre des Délibérations.



Le Maire,
Laurent GARCIA

Séance Ordinaire du 18 décembre 2020

DEPARTEMENT :
MEURTHE-ET-MOSELLE

ARRONDISSEMENT :
NANCY

CANTON :
LAXOU

L'an deux mille vingt, le dix-huit décembre, le Conseil Municipal de la Commune de LAXOU étant assemblé en session ordinaire, au Centre Intercommunal de Laxou Maxéville, salle des Spectacles, après convocation légale, sous la présidence de Laurent GARCIA, Maire

NOMBRE DE

- Conseillers en exercice : 33
- Présents : 28
- Nombre de votants : 33
- Abstention : 00
- Procurations : 05

Etaient Présents :

Laurent GARCIA, Jean-Pierre EHRENFELD, Anne-Mathilde COSTANTINI, Alain VIGNE, Abdelkarim QRIBI, Isabelle ARCEDIANO, Claire VASSEUR OUKAZI, David GARLAND, Marc BORÉ, Nathalie JACQUOT, Nathalie PINET, Sébastien ABADA, Ève-Marie GALLOT, Matthieu EHLINGER, Annie HENRARD, Christian PERCONTE-DUPLAIN, Geneviève PIERSON, Marion HOUSSEAU, Cheikh Mbacké MBOW, Maurice HUGUIN, Marie-José BALTHAZARD, Isabelle LANGOVISTH, Laurence WIESER, Pierre BAUMANN, Naïma BOUGUERIOUNE, Guilaine GIRARD, Didier MAINARD, Pierre CANTUS

Objet :

**6 - ATTRIBUTION D'UNE
SUBVENTION
EXCEPTIONNELLE AU
TÉLÉTHON**

Procurations :

Alexandra PETITJEAN-MONNIN ayant donné procuration à Laurent GARCIA
Ilan LAVOT ayant donné procuration à Marion HOUSSEAU
Jeannine LHOMMÉE ayant donné procuration à Nathalie JACQUOT
Samba FALL ayant donné procuration à Laurence WIESER
Claudine BAILLET BARDEAU ayant donné procuration à Didier MAINARD

Secrétaire de séance : Nathalie PINET

Rapporteur : Alain VIGNE

Exposé des motifs :

Le **Téléthon** est un événement caritatif organisé depuis 1987 par l'Association française contre les myopathies (AFM) pour financer des projets de recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires (myopathies, myotonie de Steinert) essentiellement, mais aussi sur d'autres maladies génétiques rares.

Dans le cadre des du contexte de pandémie du COVID19, la ville de Laxou souhaite s'associer à cette démarche en versant une subvention exceptionnelle de 1 500 euros.

Délibération :

Le Conseil Municipal attribue une subvention exceptionnelle d'un montant de 1500 euros au Téléthon.
Il est précisé que les crédits nécessaires à cette dépense sont inscrits au budget 2020 à l'imputation
512 - 6745

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Extrait certifié conforme au Registre des Délibérations.

Le Maire,
Laurent GARCIA



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Laurent Garcia", is written over the official seal. The signature is stylized and extends to the right of the seal.